

[Texte]

or members here who, out of sheer frustration, again make these comments, whereas it would be in my book much more intelligent and much more satisfying, I think, from the point of view of the Commissioners and of the people concerned, if the Commissioners gave basically the reasons why they made the changes.

I am not going to go into all of them. I think in some of them the Commissioners have not paid as much attention to demographic conditions as they might. They have rather stuck to the old one man, one vote, and tried to equate things as much as possible. Certain well known geographical distributions or population distributions, marketing patterns, living patterns in communities have been totally disregarded, and we have had some rather strange results. I was told on one occasion about the first redistribution that a riding was taken across a major river in the City of Edmonton to include a certain medium to higher income district, because one of the Commissioners felt that the major portion of that constituency was getting too socialistic and they wanted to sort of even it off. This was quite candidly said, not at the time of the meeting, but on another occasion, and I heard it, which I thought was not very good.

I think in order to put this thing on a much better basis, the Commissioners in making their reports would give their reasons for having done so. The members, if they objected to the reports, would then have something tangible on which to discuss, and I think they would not have to give vent to their frustration not knowing whether they were punching pillows, punching feathers in a loose pillow or what, and that is the simple change I have recommended in my bill.

The Chairman: Thank you, Mr. Lambert. Mr. Ritchie.

Mr. Ritchie: Mr. Chairman, I would like to congratulate Mr. Lambert on this bill. Those of us who went through the drawing of the redistribution the last time, including members of all parties, are well aware of how we were unhappy with the results. Perhaps this will go some way to affecting it. I suppose what has happened is that the Commissions have completely disregarded the politicians and now find there are drawbacks in doing it that way. Perhaps this would be of some help in getting some more political input into it.

I would like to ask, Mr. Lambert, how you foresee the Commission. How extensively would they have to report? As you understand it, for instance, how extensive might a report for your own province be and what would be the guidelines in the Commission in drawing up reports for Parliament on why they did certain things? You know, it could get down, I suppose, to very small things, why some little school district is not here or not there. How do you envisage the report and how would the Commissioners handle this?

Mr. Lambert (Edmonton West): Mr. Chairman, that is very dangerous for me to substitute my limited intelligence for the collective intelligence of the Commissions,

[Interprétation]

publiques ou par l'entremise des membres du Comité, anéantis par la déception, font entendre des plaintes, alors que, selon mes principes, il serait beaucoup plus intelligent et beaucoup plus satisfaisant, du point de vue du commissaire aussi bien que des personnes intéressées, si les commissaires exposaient des motifs fondamentaux justifiant les changements qu'ils font.

Je ne vais pas en parcourir toute la gamme, mais je pense que les commissaires n'ont pas toujours porté toute l'attention nécessaire à la situation démographique. Ils s'en sont plutôt tenus à la vieille formule du vote unitaire et ont essayé de balancer les choses tant bien que mal. Certaines répartitions géographiques ou distributions démographiques, modalités des marchés, tenders communautaires, ont été entièrement ignorées avec des résultats assez étranges. On m'a dit concernant la première redistribution, qu'une circonscription enjambait une grande rivière de la ville d'Edmonton afin d'inclure un secteur de revenus de moyens à élever, parce qu'un des commissaires estimait que la plus grande partie de cette circonscription se socialisait et qu'il voulait normaliser la situation. Ceci a été avoué en toute candeur, non au moment de la réunion, mais en une autre occasion alors que je l'ai moi-même entendu et cela ne m'a pas semblé du plus heureux effet.

J'estime que pour fonder ceci sur une meilleure base, les commissaires lorsqu'ils font rapport doivent exposer les motifs de leur action. Les députés, s'ils ont des objections à poser au sujet des rapports, auraient alors quelque chose de tangible sur quoi fonder leurs délibérations et ne seraient pas obligés de donner libre cours à leur mauvaise humeur, ne sachant contre qui se débattre, et c'est ce simple changement que je recommande dans mon projet de loi.

Le président: Merci, monsieur Lambert. Monsieur Ritchie.

M. Ritchie: Monsieur le président, j'aimerais féliciter M. Lambert du projet de loi qu'il propose. Ceux d'entre nous qui ont aidé au schéma de la redistribution antérieure, y compris des membres de tous les partis, se rendaient tous parfaitement compte que les résultats n'étaient pas satisfaisants pour nous. Peut-être ceci aidera-t-il à y remédier. Je suppose que ce qui est arrivé, c'est que les commissions ont complètement ignoré les politiciens et nous constatons maintenant les désavantages qu'il y a à procéder de cette façon. Ceci aidera peut-être à lui donner une meilleure tournure politique.

J'aimerais demander, monsieur Lambert, de quelle façon vous concevez la tâche de la Commission, et quel doit être le champ d'application de son rapport? Ainsi, jusqu'où le rapporteur de votre province devrait-il pousser son enquête et quelles seraient les directives de la Commission pour la rédaction des rapports à soumettre au Parlement concernant les motifs qui ont inspiré l'action? Je pourrais entrer dans les détails, demander pourquoi certain petit district scolaire n'est pas situé ici ou là, mais je veux simplement savoir de quelle façon vous concevez que le rapport doit être formulé et si ce serait le rôle des commissaires de s'en occuper?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, il est très compromettant pour moi de vouloir substituer mon intelligence restreinte à l'intelligence collective des